

35 RUE LA BOETIE (PROPCO) SCI
Société civile immobilière au capital de 4 059 802 euros
Siège social : 21 rue de la Bienfaisance - 75008 Paris
822 479 697 RCS PARIS

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 17 JANVIER 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ

LE DIX SEPT JANVIER,

Au siège social, 21 rue de la Bienfaisance 75008 Paris, à 17 heures,

Les associés de la Société Civile Immobilière "35 Rue La Boétie SCI" se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation du 2 janvier 2025 de l'un des gérants remise en mains propres.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES :

- 35 RUE LA BOETIE (HOLDCO) SAS
 Propriétaire de 4 059 801 parts
 Représentée par Madame Anne-Sophie RAIMBAULT
 En sa qualité de Directrice Générale
- SA CCPMA RETRAITE SUPPLEMENTAIRE
 Propriétaire de 1 part
 Représentée par Monsieur Julien BAMI
 En sa qualité de Dicter Général

TOTAL 4 059 802 parts

Tous les associés étant présents, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

L'assemblée est présidée par Monsieur Xavier THOMAS, cogérant.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La lettre de démission de Monsieur Pierre RICHERT,
- La lettre de démission de Monsieur Antoine LEROY,
- La proposition de mise à jour des statuts.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de ses déclarations

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Il fournit toutes précisions et explications complémentaires qui lui sont demandées.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés de la SCI 35 RUE LA BOETIE prend acte de la démission de :

- Monsieur Pierre RICHERT à effet du 6 février 2024,
- Monsieur Antoine LEROY à effet du 22 novembre 2024.

de leurs fonctions de gérant de la société,

et décide à l'unanimité de nommer en qualité de gérant :

- Madame Anne-Sophie RAIMBAULT à effet du 17 janvier 2025,
- Monsieur Julien BRAMI à effet du 17 janvier 2025.

Ils exerceront leurs fonctions dans les conditions prévues par la loi et les Statuts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président de séance et les associés présents.

35 RUE LA BOETIE (HOLDCO) SAS

SA CCPMA RETRAITE SUPPLEMENTAIRE



Signature of Anne-Sophie RAIMBAULT, consisting of a stylized 'A' and 'S' followed by a horizontal line.

Anne-Sophie RAIMBAULT



Signature of Julien BRAMI, consisting of a stylized 'J' and 'B' followed by a horizontal line.

Julien BRAMI